

2.1 Rue du Centre

Contexte de développement

La rue du Centre forme le noyau commercial et institutionnel du lotissement de la ferme Saint-Gabriel des Sulpiciens. Son développement est concomittant à celui de l'ensemble de ce secteur (voir les fiches descriptives des unités de paysage 2.2 et 2.3). La présence de la fonction commerciale au rez-de-chaussée des bâtiments de la rue du Centre de même que de la rue Charlevoix distingue cependant le paysage bâti de cette unité, de même que la présence d'un noyau institutionnel important.

Tissu urbain

Îlots

La plupart des îlots de cette unité de paysage sont orientés dans l'axe nord-est / sud-ouest. Cependant, l'unité de paysage n'est formée que des bandes de parcelles attenantes aux rues du Centre et Charlevoix. On ne retrouve pas de ruelles. L'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est vers la rue du Centre. L'orientation dominante des bâtiments situés à l'intersection de la rue Charlevoix et des rues Augustin-Cantin, de Châteauguay et Grand Trunk est vers la rue Charlevoix.

Parcellaire

La parcelle de base du lotissement le long de la rue du Centre mesure entre 14,5 et 15 mètres en largeur et 36 mètres en profondeur. La rue Charlevoix ne semble pas avoir une parcelle de base typique. On remarque un processus fréquent de subdivision ou de fusion des parcelles de base, ce qui amène la présence d'une grande variation dans la taille des parcelles.

Implantation

Mode d'implantation du bâti

La majorité des bâtiments de cette unité de paysage sont contigus.

Marges

Marge de recul avant : Bâtiments alignés à la ligne de lot avant. Quelques bâtiments font cependant exception. La marge de recul avant varie alors entre 0,5 et 15 mètres. Les plus grandes marges de recul avant sont présentes dans le cas de bâtiments institutionnels.

Marge latérale : Aucune, bâtiments contigus.

Marge arrière : Sur les parcelles de base, la marge arrière minimale est de 15 mètres. Quelques bâtiments à vocation commerciale ou institutionnelle possèdent une marge arrière inférieure.

Alignements

Alignement des façades : Les façades sont parallèles à la rue. Les façades sont généralement alignées avec peu de variations dans les marges de recul avant.

Bâti

Type architectural

Principal : Immeuble à vocation mixte (4).

Secondaire : Immeuble à vocation institutionnelle (7). Il est à noter que la section de l'unité de paysage Rue du Centre située au nord-est de la rue Shearer possède plusieurs types de bâtiments résidentiels.

Variantes

Deux variantes de l'immeuble à vocation mixte sont présentes. La première variante se différencie par la présence d'une porte cochère qui peut être située au centre de la façade ou sur l'un des côtés. La seconde variante est l'immeuble résidentiel transformé pour l'insertion de l'activité commerciale. Il est principalement présent sur la rue Charlevoix.

Sur les bâtiments implantés en coin de rue, la vitrine commerciale se prolonge sur environ 2 à 4 mètres de la façade latérale. De façon générale, les ouvertures du rez-de-chaussée de la façade latérale ne sont pas alignées aux ouvertures des étages supérieurs. La corniche ou la fausse mansarde sont continues sur les deux façades.

Témoins architecturaux significatifs

Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue

Une grande partie de cette unité de paysage a été désignée secteur à valeur patrimoniale exceptionnelle ou intéressante au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Une grande partie de l'unité est aussi désignée secteur significatif soumis à des normes au règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'église Saint-Charles, située au 2115, rue du Centre, a été construite en 1913-1914 selon les plans des architectes Ludger Lemieux et Joseph-Honoré Macduff. Il s'agit d'un immeuble significatif identifié au règlement d'urbanisme et d'un bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Le presbytère adjacent à l'église Saint-Charles, situé au 2111, rue du Centre, présente aussi un intérêt architectural. Il s'agit d'un immeuble significatif identifié au règlement d'urbanisme.

L'église Saint-Gabriel, située au 2157, rue du Centre, a été érigée en 1891-1895 selon les plans des architectes Albert Mesnard et Maurice Perrault. Il s'agit d'un immeuble significatif identifié au règlement d'urbanisme et d'un bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Le presbytère adjacent à l'église Saint-Gabriel, situé au 2157, rue du Centre, présente aussi un intérêt architectural. Il s'agit d'un immeuble significatif identifié au règlement d'urbanisme.

L'église Holy Trinity Polish, sise au 1660, rue du Centre, date de 1933-1934. Il s'agit d'un bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

L'édifice O.-Labelle, situé au 2463-2473, rue du Centre, a été conçu par l'architecte Georges-E. Labelle en 1891. Il a été désigné immeuble significatif dans le règlement d'urbanisme et bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

La succursale De Condé et Grand Trunk de la Banque d'Épargne, sise au 1100, rue De Condé, a été dessinée en 1900 par l'architecte Alphonse Raza. Il s'agit d'un immeuble significatif

identifié au règlement d'urbanisme et d'un bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Le poste d'incendie n° 15, situé au 1690, rue Richardson, a été désigné immeuble significatif dans le règlement d'urbanisme et bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt

L'ancien couvent Saint-Jean-l'Évangéliste, situé au 2325, rue du Centre, a été érigé en 1883.

L'ancienne académie Saint-Gabriel est située au 2312, rue du Centre.

L'ancien bureau de poste situé au 1955, rue du Centre est aujourd'hui occupé par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

L'ensemble résidentiel situé au 1940-1952, rue du Centre se démarque par son ornementation élaborée au niveau des saillies.

L'édifice Cyrille-Paré, au 1124-1130, rue Charlevoix, a été érigé en 1897 d'après les plans des architectes Ludger Lemieux et Joseph-Honoré Macduff.

Principaux éléments à retenir

- L'unité de paysage Rue du Centre possède un paysage bâti diversifié. La présence de bâtiments avec rez-de-chaussée commercial se mélange avec des bâtiments institutionnels et uniquement résidentiels.
- Cette forte présence commerciale et institutionnelle engendre la présence de caractéristiques architecturales qui distinguent cette unité de paysage par rapport à la Ferme Saint-Gabriel Nord et Sud (2.2 et 2.3), notamment par la présence fréquente de la pierre à bossages comme matériau de revêtement, la présence d'oriels et la plus forte régularité dans l'alignement des ouvertures en façade et dans l'implantation sur la ligne de lot avant et ce, principalement sur la rue du Centre.
- Ces caractéristiques devraient être promues afin de maintenir la particularité des rues Charlevoix et du Centre dans leur contexte urbain.